Vol. XXXVIIII — Saint-Boniface, Manitoba, 4 Mai 1910. — No. 26

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port) ..... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente ...... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Lettre pastorale des Peres du Premier Concile Plenier de Quebec

LE 18 SEPTEMBRE AU 1er NOVEMBRE 1909.— L'ESPRIT CHRÉTIEN DANS L'INDIVIDU, DANS LA FAMILLE ET DANS LA SOCIÉTÉ.

(Suite.)

Le Décret sur la communion quotidienne a dirimé toutes les disputes et mis fin à toute les hésitations. La communion quotidienne, en tant que vivement désirée par Notre-Seigneur, et par l'église catholique doit être accessible à tous les chrétiens de quelqu'ordre ou condition qu'il soient, de telle sorte que personne, s'il est en état de grâce et s'approche de la Sainte Table avec une intention droite et pieuse, ne puisse en être écartée." C'est par cette déclaration solonnelle, claire et précise, que commence le Décret de la Sacrée congrégation du Concile. Elle établit nettement le désir du Christ et de son Eglise, et la légitimité de la communion, même quotidienne, pour tous les fidèles qui sont en état de grâce et qui ont dans le coeur une intention droite et pieuse. Ainsi se trouvent fixées désormais les règles de conduite pratiques qui devront désormais guider les prêtres et les fidèles.

Mais s'il y a dans ce grave document l'autorité qui s'impose, il y a aussi, il y surtout l'amour qui invite Comment ne pas sentir vibrer sous la lettre du Décret le Cœur si bon si compatissant du Prisonnier de nos tabernacles ? Il a vu la détresse de la foule courbée sous le fardeau et privée de l'aliment qui fortifie, et, comme autrefois il a eu pitié. Par la bouche de son Vicaire, il a jeté le cri de sa compassion: "Venez à moi vous tous qui êtes fatigués, et qui êtes accablés, et je vous soulagerai." (1)

Les catholiques du monde entier ont entendu ce miséricordieux appel et nous assistons, depuis quelque temps, à un consolant spectacle. La pratique de la communiou fréquente se propage rapidement, et un irrésistible mouvement de foi et d'amour ramène les fidèles à Jésus-Hostie. Dès le premier jour, vous vous êtes associés, nos très chers frères, à ce pieux mouvement. En enfant dociles et en chrétiens éclairés, vous avez compris les désirs de la sainte Eglise, et vous vous êtes empressés d'y répondre. Nous vous en félicitons de tout cœur, et nous vous exhortons à persévérer dans ces bonnes dispositions. La communion fréquente est le remède efficace aux maux qui ravagent la société moderne; elle guérira la fièvre du matérialisme qui met en grand péril la vie surnaturelle, et restaurera le Christ dans les âmes.

Etre chrétien, nos très chers frères, c'est donc pénétrer son âme des enseignements et des exemples du divin maître; c'est chercher dans l'évangile la règle de sa vie dans la prière et les sacrements les dons de Dieu. Nous ajoutons qu'il faut être chrétren non seulement dans sa vie privée mais aussi dans sa vie publique.

C'est une erreur trop commune, aujourd'hui, et extrêmement ruineuse pour les âmes, de croire que l'on peut servir deux maitres, et plier sa conscience à deux morales différentes.

Ce partage de l'âme et cette scission de la conscience constituent une dangereuse duperie.

L'âme est une, la conscience aussi. Dieu, notre unique et souverain maitre, veut être servi en public comme en particulier et le chrétien est responsable à ce Maitre de toutes les actions de sa vie. C'est là, nos très chers frères, une vérité que l'Eglise ne se lasse pas de prêcher à ses enfants et sur laquelle nous attirons tout spécialement votre attention De votre vie individuelle que l'esprit de Notre-Seigneur rayonne donc sur tous vos actes publics, et qu'il s'épanouisse d'abord à votre foyer, dans votre vie familiale.

La famille, comme le cœur du chrétien, est un sanctuaire que la religion doit consacrer et sanctifier. Pères et mères, vous êtes les gardiens de ce sanctuaire; et il faut que vous ayez l'ambition, non seulement de la défendre contre toute profanation, mais encore d'y faire régner l'influence du Christ et la pratique des vertus chrétiennes. Pour cela suivez avec docilité et courage les avis que nous jugeons à propos de vous donner ici.

1o. RESPECT DU LIEN CONJUGAL

La sécurité du foyer chrétien repose tout entière sur l'indissolubilité du lien conjugal. Rien ne peut briser ce lien que Dieu lui-même déclare être intangible: "Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni." Nous ne saurions trop réprouver les législations qui ont porté une atteinte sacrilège à ce principe fondamental de la civilisation chrétienne. L'Eglise catholique s'est toujours montrée l'indéfectible gardienne del' indissolubilité du mariage, et elle déclare que le divorce laisse intact le lien conjugal, nonobstant les lois civiles qui le décrètent.

Mais le respect dû à l'indissoluble et sainte union matrimoniale impose aux époux catholique des devoirs spéciaux, qu'ils ne sauraient trop méditer. Ils doivent avant tout pratiquer une grande charité mutuelle et supporter leurs défauts réciproques avec une patience tout chrétienne. La paix et le bonheur du foyer sont le prix de généreux sacrifices. Le sacrement porte avec lui la grâce de faire ces sacrifices et d'éviter tout ce qui pourrait troubler l'harmonie et séparer les coeurs.

Nous recommandons particulièrement aux époux de consacrer à leur familles tout le temps que ne réclament pas leurs affaires ou leurs devoirs sociaux Rien ne désorganise le foyer comme l'habitude où sont aujourd'hui, un trop grand nombre de maris de chercher loin de leurs femmes et de leurs enfants les distractions et les amusements dont ils sont avides. On dirait que le séjour à la maison leur pèse et les ennuie. Ils n'y font que de rares apparitions, et trouvent mille prétextes pour s'en éloigner et prolonger leur absence Il existe dans tous les centres un peu considérables des clubs, qui font aux foyers domestiques une concurrence désastreuse.

(à suivre)



Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Provinco en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Manitoba.

Le Manitoba
MERCREDI, 4 MAI 1910

A PROPOS D'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

(*Les Cloches de Saint-Boniface 1er mai 1910*)

"Nous avons à plusieurs reprises exprimé notre opposition à l'instruction obligatoire, *compulsory education*, et expliqué les motifs sur lesquels elle repose. Voilà pourquoi nous avons vu avec peine une importante convention politique, tenue le mois dernier à Winnipeg par les chefs du parti libéral manitobain, inscrire l'instruction obligatoire à son programme. Nous regrettons surtout que cette proposition ait été favorisée et secondée par M. Horace Chevrier, qui s'est permis de parler au nom de la minorité catholique et française. Nous n'avons pas besoin d'insister longuement pour démontrer que M. Chevrier n'a pas mission de parler au nom de la minorité catholique et française et que cette minorité est opposée à l'instruction obligatoire."

On voit ce qu'il faut penser de l'attitude que M. Chevrier voudrait imposer aux comtés français!

L'articulet des *Cloches* est un camouflet sonore appliqué sur la joue de cet assoiffé de pouvoir, capable de tout oser et de tout sacrifier pour se jucher à une banquette de ministre.

Seulement c'est de sa part de la bassesse gaspillée, car son chef M. Norris n'est pas prêt de former un gouvernement! A la manière dont il conduit son affaire, il prendra cinquante ans avant d'arriver au pouvoir.

Un apotre de la Main-mise de L'Etat sur l'Education

Malgré sa fatuité de taille géante, et malgré toute la naïveté qu'il suppose à son public, M. Horace Chevrier aura de la difficulté, croyons-nous, à se faire passer pour le Samson des intérêts catholiques et français de cette province.

La campagne menée par le journal français de Winnipeg et visiblement dirigée par M. Chevrier n'aura d'autre résultat que de faire éclater une fois de plus la mauvaise foi de cet acrobate politique et de mettre à nu les rêves de son ambition démesurée.

Oui, l'ambition, l'égoïsme, voilà les mobiles de toute cette carrière, qui fatigue déjà ceux-là même qui s'en étaient d'abord faits les appuis.

M. Chevrier parait avoir cette conception de l'arène politique que c'est un vaste verger de pommes dorées où les gens les plus habiles sont ceux qui les cueillent le plus dru: situations avantageuses, places pour les amis, honneurs, portefeuilles, tout cela constitue pour lui l'objet et la fin des controverses publiques, la raison d'être des parlements et des gouvernements.

Lisez les discours que M Chevrier prononce! Ont-ils pour noyau et chair les questions financières, économiques, religieuses et sociales? Non. C'est uniquement et constamment l'effort d'un homme qui, s'imaginant qu'on ne peut négocier des affaires d'Etat sans y pratiquer des canaux secrets d'exploitation personnelle; croyant qu'on ne peut défendre ou combattre une cause sans y être poussé par un occulte motif d'ordre privé; se persuadant qu'on ne peut être ministre sans faire du pécule, cherche chez l'adversaire, non pas le manque de jugement ou

l'erreur d'administration, mais la canaillerie nécessaire de l'acte.

Pour lui, un ministre ne saurait être droit, ne saurait gérer son département sans commettre des abus de confiance, ne saurait faire loyalement son devoir. Il lui faut quelque chose de gâté, de pourri, quelque chose qui sent mauvais, quelque chose qui pue le scandale.

Chez tous ceux qu'il combat il veut un stigmate; chez tous ceux qui lui barrent la route il veut discerner de la passion mauvaise ou des motifs sordides. Son cerveau est pétri de telle sorte qu'il refuse de concevoir un homme public qui serait mu par le simple amour de son pays, par le pur patriotisme, par un idéal qui serait éclos de fortes études, de convictions religieuses profondes, ou même d'un cœur simplement épris de justice.

Avec une mentalité d'un aussi pauvre métal, M Chevrier n'a vu dans le rouage de nos institutions civiles qu'une machine avec laquelle on roule les autres ou on se fait rouler.—Et chaque fois qu'il a pu accaparer le morceau, même à l'encontre d'expectatives justifiées, il ne s'est pas fait faute de sauter dessus à pieds joints.

Quand il fallut nommer un sénateur canadien-français, il y a un an, M. Chevrier se montra tel qu'il est: il fit jouer les ressorts dont il tenait les clés pour commettre un acte de criant exclusivisme: il fit donner cette situation à son père—un vieux madré, impropre à nous représenter, un personnage sans valeur, qui n'a pas plus de principes politiques qu'un bonhomme en baudruche, un homme qui avait été conservateur jusqu'en 1896, et qu'on passa tout de même à la barbe de libéraux français qui, eux, avaient fait des batailles d'idées pour leur parti bien avant qu'Horace Chevrier n'entrât sur la scène. On ne les consulta même pas...

Le père une fois casé, il faudrait maintenant caser le fils. Après le papa distingué, le fils illustre! Une place de ministre suffirait! C'est, pour le moment, le seul et modeste objectif de M. Horace Chevrier. Ce cadeau, c'est la minorité française qui devrait le donner au fils,—maintenant qu'elle a, bien malgré elle, poussé sur le flot l'arche de Noé.

• • •

Et serions-nous mieux qu'aujourd'hui, nous catholiques et français de Manitoba, avec M. Chevrier comme ministre dans un gouvernement qui décrèterait l'instruction obligatoire pour nos enfants dans des écoles athées et qui créerait une université d'Etat sous le contrôle d'un ministre comme le professeur Osborne?

Un ministre français! il y en aurait un aujourd'hui si la députation française actuelle n'avait volontairement fait le sacrifice d'une vaine gloriole pour servir plus fidèlement, plus indépendamment et plus efficacement les causes qui dominent, et qui devraient toujours dominer, à l'époque actuelle, dans l'esprit d'un vrai député français à la Législature du Manitoba.

• • •

Ce programme de main mise de l'Etat sur l'instruction supérieure comme sur l'instruction primaire dans la province, sans aucune contre-garanties pour les collèges, pour les parents et pour les enfants, soulève des protestations générales.

On y voit avec raison des dangers multiples et divers.

Cependant, par désir de plaire à son chef, M. Chevrier a accepté, sans broncher, ces deux articles néfastes du programme Norris.

Il ne pourra, qu'il en soit bien convaincu, les faire accepter par nos comtés français.

Nous avons posé certaines questions à M. Chevrier touchant l'instruction obligatoire.

Il n'y a pas répondu.

Il a aimé mieux se dérober en essayant d'une diversion sur la centralisation des districts scolaires.

M Chevrier devrait se rappeler que c'est là une loi facultative; qui plus est, que c'est une loi qu'on a faite facultative précisément pour protéger les croyances des parents et des enfants.

Cette loi, demandée par la population protestante,—ce qui la regarde—ne nous concerne que médiatement.

Il n'est aucun centre catholique, à notre connaissance, qui ait cherché cette centralisation; et le danger de ce côté, si jamais il devient imminent, ne viendra pas tant de nos frères séparés que des catholiques eux-mêmes auxquels les belles théories de Chevrier et de ses amis auront perverti le coeur ou faussé la jugeotte.

• • •

M. Chevrier se promène actuellement de paroisse en paroisse.

Nous signalons sa conduite pusillanime et sa coupable capitulation à ceux auxquels il ira demander aide et sympathie.

Dans Saint-Boniface, il a fait le vide autour de lui.

Son appétit exagéré, sa rouerie où tout le monde voit clair, son alliance avec M Norris, contre nos intérêts les plus évidents, ne sont pas précisément faits pour soulever l'enthousiasme de ses amis et le respect de ses adversaires......

• • •

Cet article est déjà long. Nous nous occuperons de la question de l'Université d'Etat dans huit jours.

Son programme

Le *Free Press* annonce qu'un banquet sera donné à M. Norris, le 11 mai, à Brandon, *et que le chef libéral y fera connaître son programme*.

Et qu'est-ce qu'on fait des résolutions passées à la récente convention de Winnipeg?

Dans Carillon

Pourrait-on nous dire si, oui ou non, M. Thomas Molloy est encore candidat dans le comté de Carillon?

Les Canadiens-francais en Saskatchewan

EN TROIS ANNEES, DIX MILLE CANADIENS FRANCAIS IMMIGRENT EN SASKATCHEWAN. — UNE LETTRE INTERESSANTE DE M. L'ABBE GRAVEL FIXE LA POPULATION TOTALE DE LANGUE FRANÇAISE DE SASKATCHEWAN A ENVIRON 30,000

M. l'abbé L. P. Gravel, missionnaire colonisateur en Saskatchewan, vient d'adresser à S. G Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface une lettre lui rendant compte de son œuvre colonisatrice.

Il ressort de cette lettre que M l'abbé Gravel, secondé par plusieurs prêtres venus de France ou de Québec, a accompli une œuvre admirable, dans le sud de la province, depuis trois années.

A cette lettre est annexée une liste de noms des colons de langue française venus s'établir dans la région de Moose Jaw depuis trois ans.

Cette liste, qui constitue un document d'une grande, valeur couvre 52 pages de papier grand format.

Dix sept paroisses françaises sont en formation dans le seul district de Moose Jaw et de nombreuses écoles séparées y sont déjà établies.

Les "Cloches de St. Boniface" commentant cette lettre ajoutent:

"Il y a tout lieu d'espérer que les colons français de ces centres bien organisés conserveront leur foi et leur langue, surtout depuis qu'il est officiellement admis à Régina que la langue française n'est pas une langue étrangère et que son enseignement n'est pas sujet aux règlements du Département de l'Instruction Publique, concernant l'enseignement des langues étrangères. Nous appuyons cette importante déclaration sur un document officiel."

Voici le contenu de la lettre de M. l'abbé Gravel à Mgr Langevin:

Monseigneur,

Vous trouverez ci-annexée copie de mon rapport pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1910, que j'envoie au Département de l'Intérieur. Vous trouverez aussi les noms de 2,000 propriétaires ou détenteurs de 320 acres de terre, tous établis dans le district des terres de la Couronne connu sous le nom de "District de Moose Jaw."

Je ferai remarquer à Votre Grandeur que ce district exclut celui de Régina, celui de Weyburn, celui d'Estevan, et ne comprend que cette partie de la Saskatchewan sud, bornée au nord par le C. P. R, au sud par le Montana, à l'est par le rang 26 à l'ouest du 2me méridien, et borné à l'ouest par le rang 30 à l'ouest du 3ième Méridien.

Je n'hésite pas à porter à 5 le nombre des membres de chaque famille canadienne, car bien qu'il y ait plusieurs jeunes gens qui ne sont pas mariés et qui cependant sont détenteurs ou propriétaires, il y a cependant des familles où l'on compte de 12 à 17 enfants. Et comme nous ne comprenons pas non plus parmi ces détenteurs de homesteads ou propriétaires les Canadiens qui habitent les villes et qui, à Moose Jaw par exemple, se chiffrent déjà à une cinquantaine de personnes au moins, je n'hésite pas, dis-je, à dire que le nombre de 5 personnes forme la moyenne de chaque famille. Dans le seul district de Moose Jaw, nous serions donc 10,000 Canadiens français, ce qui, n'est-ce pas, semble une révélation, surtout lorsque nous considérons qu'un travail d'organisation sérieux, parmi les nôtres dans cette partie de la province, n'a été effectivement commencé qu'il y a trois ans.

J'ai toutes les raisons de croire qu'un recensement des Canadiens dans les districts de Régina, Qu'Appelle, dans les environs de Wolseley, Montmartre, Forget et aussi dans la région de Weyburn, d'Estevan, de Bourassa, de Bienfait, devrait porter le nombre des Canadiens dans ces districts à au moins 5,000 soit un total de 15,000 Canadiens-français, soit un total de 15,000 Canadiens-français dans la Saskatchewan,—chose qui ne peut pas être réfutée, car vous trouverez ci-annexés les noms de propriétaires ou détenteurs de 320 âcres de terre, avec leur localité exacte. Mettons 15,000 dans le nord, car le nord est établi depuis 25 à 30 ans et a toujours été considéré beaucoup plus populeux que le sud, même j'oserais dire que toute la population Canadienne-française de la Saskatchewan était censée vivre dans le nord. Estimant cette population égale à celle du sud, nous arrivons à un total d'au-delà de 30,000 Canadiens-français dans la province de Saskatchewan.

Le recensement de la Province, pris en mai 1909, donne trois cent et quelques milles de population dans la Province; nous serions donc plus forts que les Canadiens-français n'Ontario qui forment, comme nous, un dixième de la poulation, parce que, exerçant à peu près tous le même métier, celui d'agriculteur, nous combattons sur le même terrain avec les autres races, et, étant au commencement de l'établissement de la province en gouvernement autonome, les carrières sont ouvertes pour tout le monde indistinctement.

Je vous prie, Monseigneur, de lire mon rapport et vous pourrez vous convaincre vous-même du travail qui a été fait dans cette partie du diocèse que vous administrez, je me plais à le signaler, avec tout le zèle, joint au patriotisme d'un Archevêque qui a à cœur avant tout l'extension du royaume de Dieu et aussi la grandeur de la patrie canadienne.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

L. P. GRAVEL,
Missionnaire Colonisateur.

Mark Twain

Samuel Langhorne Clemens, qui s'est illustré dans la littérature américaine, sous le pseudonyme de Mark Twain, vient de mourir à 75 ans à Redding, (Connecticut).

Mark Twain représente dans l'esprit populaire la personnification de l'humour américain. Ses saillies ont fait rire l'humanité, mais Twain ne cherchait pas seulement à faire rire, et ses mots, habillés d'une forme humoristique, laissaient presque toujours voir une pensée profonde relevant de l'observation clairvoyante et de la philosophie sévère de l'auteur.

Au reste, Samuel Clemens a eu une carrière accidentée, et s'il a atteint à la célébrité, voire à la gloire; s'il est parvenu à conquérir non pas seulement une, mais successivement deux fortunes, c'est que son extraordinaire énergie, son infatigable ardeur au travail, sa persévérance invincible, venant à la rescousse de son talent, lui ont permis de surmonter les obstacles que la vie a dressée sur sa routes.

Issu de parents pauvres, Mark Twain a dû quitter l'école à 12 ans. Il a été typographe, pilote, chercheur d'or, littérateur, journaliste, conférencier, libraire. Il a parcouru le monde. Il est devenu riche, a connu la banqueroute, puis a édifié une seconde fortune. Ses œuvres, très nombreuses, et dans lesquelles on ne trouve pas un mot déshonnête, conserveront une place honorable dans la littérature des Etats-Unis, et sa vie laborieuse et probe donnera à la génération venue après lui l'exemple de ce que peut accomplir une volonté, virile au service d'un homme bien doué.

(*La Patrie.*)

Chez Nous et Autour de Nous

—Le cigare 1912 est en vente au bureau de J. B. Leclerc,

—M. Arthur Lefond a acheté un lot aux coins des rues Youville et Bruce.

—Madame S. R. Poulin recevra, mercredi, le onze mai, local 3 Crescent Court.

—On demande une ménagère. S'adresser au major Ducharme, No 231 rue Notre-Dame.

—On demande une servante; s'adresser à madame E. J. O. Sullivan, rue St-Jean-Baptiste.

Avis a nos abonnés.—Prière de nous faire parvenir le montant de leur abonnement.

—Maisons modernes à vendre sur la Rue de l'Hopital, conditions faciles. S'adresser à Prosper Gevaert.

—Madame Renaud, No 43, rue Ritchot, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—A vendre, un appareil complet de scierie, et aussi lots et terres à bas prix. S'adresser à Joseph Hébert Saint Boniface.

—La ligue de "Base ball" de l'Ouest, ouvre sa deuxième saison aujourd'hui même à Règina avec les Marroons de Winnipeg.

Si vous souffrez d'un épuisement général par suite des effets de la grippe, prenez l'Emulsion D. & L. Elle vous rendra rapidement la santé.

—M. L. A. Potvin, accompagné de sa famille, de Saskatchewan, était, la semaine dernière, en visite chez son frère M. Adrien Potvin.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604

—A louer, quatre chambres non meublées, très confortables pour un jeune ménage, $6.00 par mois. S'adresser au No. 36, rue du Collège, Norwood.

La Bearine (préparée avec la graisse de l'ours du Canada) appliquée aux racines des cheveux conserve leur lustre et arrête leur chute. 50 sous le pot.

—AVIS—L'Union Métisse de St. Vital tiendra une assemblée dimanche prochain, 8 mai à l'école Mager de St. Vital à 2 heures et demie; tout les Métis sont invités d'y assister.

—Argent à prêter sur lots de villes et sur fermes, taux des plus raisonnables; s'adresser à Messieurs Bernier, Blackwood, Bernier et Beaupré 512 McIntyre Block Winnipeg.

—Environ 10.000 immigrants sont arrivés dans l'Ouest la semaine dernière. 4000 viennent d'Europe, et 6000 des Etats-Unis. On croit que le mois d'avril a amené au moins 40.000 immigrants au Canada.

—La Fête des Arbres a été dignement célébrée dans la matinée de lundi, à l'Académie Provencher. En présence des élèves et d'un public assez nombreux, M. le commissaire Dubuc, M. l'inspecteur Potvin, le R. Frère Joseph, ont prononcé des discours dans les jardins de l'école; puis on a procédé à la plantation d'arbres. Il faut savoir que l'hon. M Coldwell, qui est à la tête du département de l'Education, MM les inspecteurs, plusieurs commissaires ont chacun leur arbre particulier, dont ils surveillent ou font surveiller la croissance. Tout cela est bon, et doit nécessairement inspirer aux enfants le goût de la saine nature et leur en faire comprendre la beauté. Beethoven disait qu'il aimait mieux un arbre qu'un homme; Beethoven avait tort: il exagérait, mais n'empêche que les arbres soient un des plus beaux ornements et l'un des plus appréciables bienfaits dont le Maître ait gratifié la terre.

—Les exercices du mois de Marie ont lieu chaque soir à la cathédrale. Le chant est fait cette semaine par les élèves du Pensionnat; la semaine prochaine, ce sera le tour des enfants de l'Académie Provencher, puis ensuite des Enfants de Marie et des Dames Patronesses de l'Hôpital.

—La poursuite de $44 363.95 intentée par M Gédéon Couture contre la Ville de St-Boniface il y a deux ans, à propos des canaux des rues Marion et Plinguet a été déboutée vendredi matin par la Cour sur motion de M. H. P. Blackwood, de Bernier, Blackwood, Bernier et Beaupré, avocats de la ville.

"Round up" au théâtre Walker cette semaine, la scène des sauvages à cheval, descendant les montagnes est magnifique, ainsi que la guerre en sauvage et 'scouts' de l'Ouest: la semaine prochaine "Vaudeville" au "Winnipeg" le tragédien M. Mantell dans une pièce differente à chaque soir, Hamlet, Richelieu, Othello, etc.

—M. Prosper Gevaert représentant un syndicat local offre en vente 100 lots situés dans les environs des rues Dubuc et Des-Meurons à raison de $10.00, 12.00 et $15.00 du pied. Condition de vente: $10.00 comptant, $5.00 par mois; ces lots se trouvent dans le quartier No. 4, hâtez-vous d'en acheter si vous voulez avoir le droit de vote dans ce quartier.

—Le Free Press de vendredi donnait une vignette et biographie de M. Paul Salé, l'organiste de la cathédrale de Saint-Boniface. Ces notes vantaient avec raison le dévouement de M. Paul Salé pour tout ce qui est de nature à rehausser la musique de notre cathédrale; on y annonçait aussi une excursion de la Maîtrise à St-Jean-Baptiste, pour dimanche le 3 juillet prochain.

—La conférence donnée vendredi au collège par le R. P. Blain sur la comète et le monde des astres a été un événement pour tous ceux qui s'intéressent à la science. Pendant une couple d'heures le savant jésuite a promené son auditoire dans le monde serein et gigantesque des étoiles. Sa conférence avait trait surtout à la comète Halley, qui on le sait doit passer entre le soleil et la terre le 18 mai. Ceux qui avaient des craintes sont maintenant assurés sur les intentions meurtrières de la fameuse comète! Notons aussi que M. Camille Couture et M. Potvin ont ajouté au charme de la soirée, le premier par son magique violon, le deuxième par son chant intitulé l'*Envers des Cieux* et sa joyeuse interprétation de vers inédits du Père Lacasse sur un thème canadien.

Feu M. l'abbe Carre

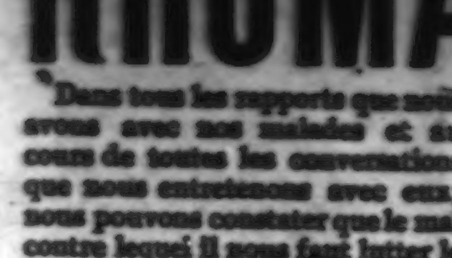
M. l'abbé Louis Carré, professeur au collège de Saint-Boniface, est décédé subitement jeudi matin. Depuis la veille il se plaignait d'un malaise, qu'il ne croyait pas sérieux.

Le docteur Lachance, médecin du collège, fut cependant appelé. Mais ce ne fut que pour voir le patient expirer sous ses yeux en une crise de quelques instants. Le R. P. Bournival eut juste le temps de donner l'absolution et de faire une onction sur le malade, déjà foudroyé et hors de connaissance.

Professeurs et élèves sont consternés de ce malheur. M. l'abbé Carré, n'avait que trente ans; il paraissait robuste; on l'estimait pour ses douces qualités de prêtre et son talent de professeur.

Une messe de requiem a été chantée vendredi matin au collège, et samedi une autre messe fut chantée à la cathédrale, puis il y eut inhumation de la dépouille.

M. l'abbé Carré était né à Ste-Victoire, près de Sorel. C'était un élève du collège Ste-Marie de Montréal.





Universite de Paris (FRANCE)

Les jeunes gens qui désireraient aller continuer leurs études universitaires à Paris sont invités à s'adresser aux Bureaux de l'Agence Consulaire de France, 216 Portage Avenue, Winnipeg, Man. où ils obtiendront tous les renseignements nécessaires.

(Communiqué)

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un acte amendant le chapitre 173 de 7-8 Edouard VII, lequel est un acte incorporant la Banque de Winnipeg; l'objet du dit acte est d'étendre la période du commencement obligé des affaires de cette banque.

DENTON, DUNN et BOULTBEE, 20 King Street, East Toronto. Avocats des requérants,

VENTE PAR ENCAN

Par R. T. TRAVERS

Ayant reçu instruction de Magloire Lacroix, je vendrai par encan public, et absolument sans réserve, sur sa ferme, située à l'Iles des Chênes, huit miles au sud de Grande Pointe, C. P. R., et dix-huit miles au sud de Winnipeg, dans le Township 9, Rang 4, Lots 4, 5 et 7, sur le vieux chemin Allmand, de Winnipeg, lundi, le 9 mai 1910 à 10 heures a. m.:

Dix-huit chevaux, variant en âge de 1 à 15 ans, comme suit: 1 paire de chevaux brune, femelle et male, 9 et 10, pesant 2600 livres; 1 paire de noir et rouge, pour tout emploie: 1 paire de bruns, 4 et 1 ans, et 11 chevaux de ferme, jeunes et sains; 1 étalon gris fer, âge de 5 ans, sain, pesant 1200 livres.

Cinquante-huit vaches, toutes bonnes et jeunes, quelques-unes devant produire 2 Hoolsteins, pure race; 2 taureaux, 1 de 4 ans et un de 2 ans; 9 taures; deux bœufs de deux anst 10 veaux du printemps; 7 cochons; 4 truies devant produire; 65 volailles et 5 dindes.

Instruments aratoires: 2 moissonneuses Massey Harris en bon état; 2 charrues, sulkie; 2 herses; 1 semeuse dix; 6 charrues à main, 2 faucheuses de 6 pieds; 1 rateau à foin de 12 pieds; 1 herse dix, toute neuve; 1 scraper à roues; 1 scraper à creuser; 4 paires de bob-sleighs; 3 wagons; 4 voitures à foin; 2 buggies; 1 wagon express; 2 faucheuses; 6 harnais simples; 4 harnais doubles; 1 brouette; 1 séparateur de crême "Melotte", capacité de 250 livres à l'heure; 200 attaches pour animaux; fourches et autres articles trouvés sur une ferme bien conduite.

Tout le contenu d'une maison bien montée.

Tous les chevaux et les bustiaux sont en bon ordre et les instruments aratoires aussi bons comme neufs. Le tout sera vendu sans réserve, car M. Lacroix cesse la culture pour aller demeurer à Winnipeg. Aussi, sera mise en vente la ferme de 430 âcres, 200 âcres cassés, un des meilleurs paturages, bonne eau. Sur la ferme il y a deux (frame) maisons, deux bonnes granges, trois puits moulins à vent, machines à casser, et.

Termes: Le tiers comptant, la balance arrangée à la satisfaction de l'acheteur.

MAGLOIRE LACROIX, Propriétaire.

TRAVERS & HARTLEY, Encanteurs d'animaux, 123 rue Princess, Winnipeg.

FEUILLETON DU MANITOBA

Les Noellet

(Suite)

N° 20

—Veux-tu encore quelque chose? Des noix? Tu les aimais bien. Du café? Dis, veux-tu? Il faut profiter de ce que je suis là, mon Jacques, c'est fête aujourd'hui!

Elle le trouvait bien pâle. Elle trouvait surtout qu'il avait une voix creuse dont le timbre s'était assourdi. Lui qui chantait si joliment à la Genivière! Et puis de temps en temps, il s'arrêtait de manger ou de causer, pour tousser d'une toux rauque, dont la mère sentait l'écho déchirant dans sa poitrine à elle. Ce bon Jacques! il voyait bien qu'elle se tourmentait de lui. Aussi, chaque fois qu'il venait de tousser, il la regardait en souriant, avec ce même sourire et ces yeux bleus si doux qu'elle reconnaissait car du côté de l'esprit et du coeur la caserne ne l'avait pas changé, il était resté naïf, simple, attentif à ne pas chagriner les autres, brave contre le mal. Il ne se plaignait pas, il ne parlait pas même de lui. C'était de la Genivière qu'il s'informait, de Pierre dont il fallut dire tout le peu qu'on savait, des ensemencés, des trèfles bas que les pluies avaient pu gâter, de Vermais et de Fauveau, ses boeufs préférés, de la Roussette. Courait-elle toujours aussi vite? Le valet prenait-il soin d'elle? Surtout quand elle rentrait du labour ou d'une foire, en sueur, la couvrait-on bien? Si elle tombait malade, comme ce serait dommage!

Il demandait des nouvelles de Lisou Fauvèpre, affectant de se tourner vers Marie assise à côté de lui.

—Je l'ai vu, disait-il, il m'a dit des choses...

Il faut croire que ces choses n'étaient pas très mystérieuses, car Marie comprenait bien et rougissait, et s'intimidait de rougir devant tout le monde qu'il y avait là.

—C'est un beau et bon gars, reprenait Jacques toujours plaisantant, si j'avais dans mes connaissances une demoiselle à marier, je lui conseillerais de se marier avec lui.

Marie rougissait un peu plus. Et Jacques, ne sachant plus comment finir, disait, en manière de conclusion:

Alors, il se porte bien?

—Mais oui, répondit la mère Noellet. Et toi mon Jacques? Tu tousse un peu, à ce que je vois?

—Oui, un peu. C'est un rhume qui m'est tombé sur la poitrine.

—Depuis quand donc?

—Je crois bien que cela m'a pris en décembre, après une marche. Nous avions été trempés jusqu'aux os. J'ai eu froid je n'ai pas pu me réchauffer. A présent, j'ai la fièvre la nuit.

—Bien souvent?

—Non, quelquefois, quand on nous fait travailler trop dur.

—Pourquoi ne vas-tu pas au médecin?

—Le major? Bah! répondit le soldat en branlant la tête, quand on se plaint, il vous met au clou. J'aime mieux ne rien faire.

—Ce que c'est, tout de même! dit la mère Noellet dont les paupières ridées battaient plus vite que de coutume. Enfin, peut-être que tu iras mieux quand le temps sera plus doux?

—Oui maman bien sûr, dit-il avec son sourire pâle et en lui pressant la main: je me sens mieux déjà de vous avoir vue.

—Ça me fait du bien aussi, mon petit gars... Seulement ajouta-t-elle après un silence, si tu avais la fièvre plus fort, faudrait me l'écrire.

Jacques se détourna, un peu honteux, riant à demi, et dit:

J'ai essayé: je ne sais plus.

Ils sortirent du restaurant, et toute l'après-midi, se promenèrent ensemble. Le temps s'était fait clément pour eux. Jacques allait entre sa mère et Marie, causant toujours de là bas, de chez lui, sans se lasser. Il ne toussait plus. Ce fut une très douce fin de jour. La mère Noellet partit un peu moins inquiète qu'elle n'était venue.

XVI

Quelques semaines après la visite de la mère Noellet, Jacques rentrait à la Genivière en congé de convalescence. La caserne le lâchait enfin, mais bien tard. La mort ne l'avait elle pas déjà dans sa griffe? Tout le monde le croyait, sa mère exceptée, qui conservait l'espérance. Elle voulait le sauver à toute force, à tout prix. Infatigable, avec un regain d'activité et des tendresse de jeune mère, elle le soignait, le disputait le jour, la nuit à chaque heure, à la terrible ennemie qu'elle devinait partout. On la rencontrait, l'après-midi dans les chemins voisin de la ferme, le bras de son fils passé dans le sien, soutenant ce grand enfant, courbé, dont la poitrine faisait un bruit sifflant à chaque respiration. Ils allaient de préférence sur le coteau d'où l'on découvre, par-dessus les pentes boisées, les prairies de l'Evre, et le ciel si bleu en cette saison, tout plein de bon air tiède qui vient par brise, couchant l'herbe haute.

—Tiens, mon Jacques, disait-elle, nous allons nous assoir ici. Tu te sens mieux, n'est-ce pas? Respire un peu, va il fait du soleil.

Le pauvre garçon essayait, en effet, d'ouvrir sa poitrine à ces souffles qui, jadis, portaient la sensation de la vie jusqu'au fond de son être. Mais ses poumons ne se dilataient plus: le peu d'air qui y pénétrait lui causait une douleur aiguë, et la toux le reprenait, suffocante, et ses tempes se baignait de sueur, tandis que la mère appuyant sur son sein la tête du malade, disait, pour le consoler:

—C'est égal, mon Jacques, tu es mieux: tu n'as eu que trois crises depuis ce matin.

Il était, d'ailleurs, facile à soigner et ne se plaignait guère. Aux heures de répit, quand le mal cessait de l'opprimer, le sourire naïf d'autre fois reparaissait dans ses yeux bleus, pâlis et toujours mouillés maintenant pas une larme qui ne tombait point. Alors il causait un peu, par petites phrases, courtes comme son souffle, où des souvenirs se mêlait à des projets pour le temps où il serait guéri, à des effusions d'amour pour les siens et pour la métairie retrouvée. Le nom de Pierre revenait souvent sur ses lèvres à ces moments-là, et, si le père était absent, il se faisait lire quelques-unes des lettres de la grande armoire ou rappelait lui même les choses du passé, d'anciennes histoire d'écoliers qui se terminait toute par le même refrain: "Je l'aimais tant, mon Pierre!"

Bientôt, cependant, la promenade sur les coteaux de l'Evre dut être abandonnée. Trop faible pour supporter même une marche si peu longue, le malade ne quitta plus la chambre que pour la cour de la Genivière. Elle était vaste et vivante. Le père y passait avec son harnais, ses tombereaux, ses charretées de fourage vert. Le soleil commençait à rire sur les tuiles. Des poules, des pigeons, des canards, picoraient, chantaient, se battaient dans tous les coins. A côté de la porte de la maison, le long du mur bien chaud, au-dessous de la treille, la métayère avait fait mettre pour son fils un petit banc avec deux bras et un dossier. Elle le garnissait d'oreillers, dès que la journée s'annonçait belle. Et Jacques s'étendait là, tout entouré du bruit des siens, veillé par eux, presque heureux.

Le plus souvent qu'elle pouvait, Antoinette apportait une chaise et se mettait près de lui, pour coudre ou pour filer. Ces heures là étaient les meilleures.

—Antoinette, dit Jacques, vers la fin d'avril un jour qu'ils causaient ainsi, Antoinette, je vais mourir.

—Que dis-tu là? répondit la jeune fille, toute émue et s'arrêtant de filer; tu sais bien que tu me fais de la peine quand tu as de ces vilaines idées! Vois comme le temps est beau. Peu à peu cela te remettra.

—Non, je vais mourir, répéta Jacques. Il ne faut pas le dire à la mère, mais j'en suis sûr.

—Tu veux que je pleure et que je m'en aille, Jacques?

—Non, va! Je ne t'en parlerais pas si je n'avais pas quelque chose à te demander.

—Quoi donc?

Avec effort Jacques leva la tête et regarda si personne n'écoutait à la fenêtre au-dessus d'eux.

—Je veux revoir Pierre, dit-il à voix basse.

—C'est impossible, que dirait le père? Tu sais comme il l'a chassé!

—Je veux le voir quand même! reprit le malade en s'agitant.

La plaque rose de ses joues s'empourpra. Un accès de toux le secoua pendant plusieurs minutes. Il pencha la tête du côté opposé à celui où se tenait sa soeur, et murmura, épuisé, les yeux à demi fermés:

(A suivre)

Agence consulaire de France

Les personnes dont les noms suivent sont priées de faire connaître leur adresse à l'Agence Consulaire de France, 216 Portage ave., Winnipeg Man.

Amestoy Pierre, Beaupied Lucien, Blanchon Louis, Bonnon Louis Georges, Chamard Mathieu Baptistin, Cozic Auguste Louis Marie, Damiens Benoit Marius, Davias Ernest, Delannois Emile, Desgargues Joseph, Douziech Célestin Erbain Albert, Dussouchaud Louis Marie, Genet Jean-Pierre Léopold, Ginon Joseph Michel, Girou Joseph F., Guichet Philibert Marius Antoine, Guillou de Kerhor Paul Marie, Hedembaig Pierre, Labarre Marie Henri, Le Briquer François Marie, Le Coedic Hyacinthe Aimé, Leroy Samule Desiré, Marchand Gustave, Mazevet Yves Marie, Vedelec François Pierre, Petitjean François Xavier, Riccaz Joseph Marie, Rouvin Jean, Tallandier Paul Georges, Vincent Charles Edouard, Vincent Louis Marie, Vivier Antoine, Rose ou Roos François.

Winnipeg, 1er Mai 1910.

L'Agent Consulaire

Capt. A. André.

Feu M. Joseph Talbot

Nous avons appris avec peine la mort d'un de nos bons amis, M. Joseph Talbot, dont notre public de Saint-Boniface avait apprécié la charmante et sympathique personnalité, il y a quelques années.

M. Talbot est mort à la Beauce, après une longue maladie dont il avait déjà le germe ici. "L'Evènement" consacre au disparu les lignes suivantes:

C'est avec le plus vif regret que nous notons le décès de M. Joseph Talbot, représentant de la Great West Insurance Co., de Québec et fils de M. Octave Talbot, surintendant des conducteurs de malles de Québec. M. Talbot a succombé hier à 9h. 15, à Beauceville, à la maladie qui le minait depuis quelque temps.

Forcé de prendre un repos complet, le défunt s'en était allé à Beauceville chez son oncle M. P. F. Renaud avec l'espérance que l'air de la campagne et le repos absolu le ramèneraient à la santé, mais malheureusement la maladie accomplit toujours son oeuvre et hier la mort vint mettre un terme à ses douleurs.

Bon, généreux, doué de toutes les qualités du citoyen intègre et respecté, M. Talbot avait su vite conquérir l'estime et la considération de tous ceux qui l'ont connu, et la nouvelle de sa mort si prématurée sera un deuil général pour notre ville ou il était si bien connu.

Violoniste distingué, sa disparition laissera de plus dans les cercles musicaux de Québec un vide difficile à remplir. Il fut l'un des fondateurs de la Société Symphonique de Québec, dont il fut toujours l'un des directeurs les plus dévoués.

C'est à lui, et à MM. Alexandre Dumas que reviennent la gloire d'avoir en 1902 jeté les bases de cette société, l'orgueil de notre population et l'admiration des populations étrangères.

Nous prions M. Octave Talbot et la famille éprouvée de vouloir bien agréer l'expression de nos plus vives sympathies.

Les personnes de Saint-Boniface qui ont acheté des coupons pour le STUDIO REMBRANDT sont avertie qu'elles peuvent venir en aucun temp et que les dits coupons seront remplacés à leur satisfaction.

R. A. STAFFORD,
Successeur du Studio Rembrandt